



attac23@gmail.com

M. Jean-Jacques LOZACH, Président du Conseil général et Sénateur  
Mme Renée NICOUX, Sénatrice  
M. Michel Vergnier, député  
Mmes et Mrs les maires des communes de : Auge, Bord-Saint-Georges, Chambon-sur-Voueize, Lépaud, Lussat, Sannat, Tardes, et leurs conseils municipaux

## Lettre ouverte aux élus au sujet du PER de Villeranges

Le volontarisme extractiviste clairement affiché par notre ministre du redressement productif a réveillé les convoitises des entreprises minières installées principalement au Canada, paradis fiscal et juridique pour cette activité. L'or et les terres rares enfouis entre autres sous les prairies de l'est creusois augmentent les perspectives de profit et grisent les cours boursiers.

Partout dans le monde, particulièrement en Amérique Latine et en Afrique, maintenant de retour en Europe le modèle de développement extractiviste est basé sur la surexploitation et l'accaparement des ressources naturelles qui conduit systématiquement à l'accumulation monétaire pour quelques uns et à la destruction des ressources vitales pour tous.

Face au mythe d'une croissance sans fin et d'une nature indéfiniment exploitable, les luttes contre l'extractivisme se multiplient que ce soit en France, au Pérou, en Grèce ou en Roumanie où la mobilisation populaire contre le projet de mine d'or de Rosia Montana a empêché un désastre écologique.

Ces luttes ne se résument pas à s'opposer à la mainmise des multinationales ou à protéger nos territoires respectifs. Sans renoncer aux nouvelles technologies et à un progrès émancipateur, elles sont forces de propositions vers une autre voie basée sur la primauté des biens communs, les liens sociaux et la sobriété.

Les alternatives existent d'ores et déjà. Le développement de l'économie circulaire, les filières de recyclage, les productions économes en ressources et la lutte contre l'obsolescence technologique ou commerciale ont d'urgence besoin pour changer d'échelle que s'affirme la même volonté politique que celle déployée pour extraire les ultimes onces d'or du sous-sol.

Attac23 s'inquiète du regain d'appétit pour les activités minières clairement affichées au niveau national qui va à l'encontre des mesures à encourager pour accompagner la mutation de notre société sur la voie de la résilience.

Nous attendons des élus locaux concernés par le permis exclusif de recherche minier dit « permis de Villeranges » une prise en compte des avertissements du Collectif de vigilance sur les projets miniers en Creuse. Les risques environnementaux, les impacts sur les productions et les activités liées au tourisme sont clairement pointés. Un bilan des expériences minières passées en Limousin ou actuelles dans d'autres régions montre que la perspective de créations d'emplois est largement surévaluée.

Nous attendons ensuite, qu'en concertation avec les habitants, ils déterminent si oui ou non et à quelles conditions une telle exploitation serait avantageuse pour le territoire et ses habitants et dans quel projet d'avenir, quel choix de société il s'inscrirait.